

Séance du 25 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERTRAND Dominique, Maire

Présents: O. Artur, J-C Baixas, D. Bertrand, G. Bettinger, J. Lambert, S. Neis, P. Schwartz, J-C Werth
Absent-excuse : E Driant a donné pouvoir à O. Artur, J. Pereira a donné pouvoir à D. Bertrand, P. Bettinger a donné pouvoir à G. Bettinger, F.Louyot a donné pouvoir à S. Neis
Absents : V. Crone,

Aurélia CHALONS a été désignée secrétaire de séance

Demande de subvention DETR pour la réfection du mur du presbytère

Le Maire présente plusieurs devis pour la réfection du mur du presbytère.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires en vue de l'obtention d'une subvention au titre de la DETR et décide de fixer le plan de financement suivant :

Plan de financement :

Réfection du mur du presbytère HT	19 870.00 €
Avance TVA	3 974.00 €
Total TTC	23 844.00 €
Demande subvention DETR 40%	7 948.00 €
Fonds propres communaux	11 922.00 €

La dépense est inscrite au budget primitif de l'année 2024

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention DETR pour le matériel informatique de l'école

Le Maire présente un devis pour le matériel informatique de l'école.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires en vue de l'obtention d'une subvention au titre de la DETR et décide de fixer le plan de financement suivant :

Plan de financement :

Matériel informatique HT	1 330.00 €
Avance TVA	266.00 €
Total TTC	1 596.00 €
Demande subvention DETR 45%	598.50 €
Fonds propres communaux	731.50 €

La dépense est inscrite au budget primitif de l'année 2024

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention Ambition Moselle pour le remplacement des anciens luminaires par des platines LED

Vu la volonté de la commune de réduire ses charges d'énergie et afin de diminuer les frais d'électricité plus particulièrement pour l'éclairage public, le Maire propose de remplacer les luminaires actuels par des platines LED. Afin d'assurer le financement de cette opération le Conseil Municipal demande une subvention au titre d'Ambition Moselle et approuve le plan de financement suivant

Montant estimé HT :	44 004.00€
Avance TVA :	8 800.80€
Subvention Fonds Vert notifiée (20%)	8 801.00€
Subvention sollicitée Ambition Moselle (20%)	8 801.00€
Montant Toutes Taxes	52 804.80€

Le conseil municipal charge le maire d'établir le dossier, de signer toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

Demande de fonds de concours pour le chauffage de l'école

Le Maire présente plusieurs devis pour le changement de chauffage à l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires en vue de l'obtention d'une subvention au titre du FONDS DE CONCOURS auprès de la CCHCPP et décide de fixer le plan de financement suivant :

Plan de financement :

Chauffage de l'école HT	18 427.23 €
Avance TVA	3 685.45 €
Total TTC	22 112.68 €
Demande subvention FONDS DE CONCOURS	5 528.00 €
Subvention DETR (accordée)	7 371.00 €
Fonds propres communaux	5 528.23 €

La dépense est inscrite au budget primitif de l'année 2024

Adopté à 11 voix pour, 1 abstention

Certifié conforme à l'original
Bazoncourt, le 25 octobre 2024
Le Maire



Nb de conseillers en exercice 13

Nb de conseillers ayant pris part au vote 12

Date affichage le 25.10.2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en S/Préfecture le 25.10.2024

Publication et notification le 25.10.2024